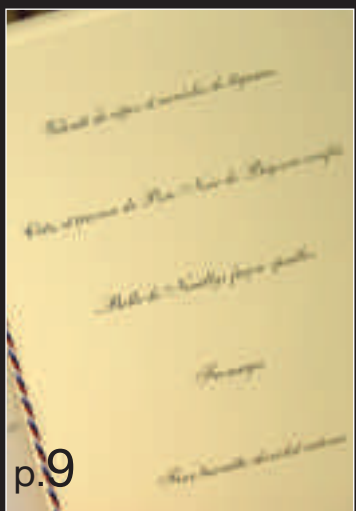


DOSSIER DU MOIS L'URBANISME



p.4

Urbanisme



p.9

Menu Élysée



p.21

Téléthon



**TOUS LES DIMANCHES MATIN
AU CENTRE-VILLE**
- ESPACE KIDS
- COMMERCES DE QUALITÉ
- CONVIVIALITÉ



- 3 **ÉDITO DU MAIRE**
 4 **DOSSIER DU MOIS**
 L'URBANISME À NEULLY-PLAISANCE
 8 **FOCUS**
 LE SERVICE DES AIDES À DOMICILE
 9 **LA VIE NOCÉENNE**
 9 «LA BELLE DE NEULLY-PLAISANCE» À L'HONNEUR
 10 LA RÉHABILITATION DES RENOUILLÈRES, C'EST POUR BIENTÔT !
 11 CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DE REMISE DE DIPLOMES AUX COLLÉGIENS DE 3^{ÈME}
 LE CROSS DE DISTRICT UNSS ORGANISÉ AU PLATEAU D'AVRON
 12 DES VACANCES DE LA TOUSSAINT MÉMORABLES À LA MCJ

- 13 BOUCHONS D'AMOUR
 RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LE POTAGER MCJ
 OPÉRATION «NETTOYONS LA NATURE» DES ÉLÈVES DES CAHOUETTES
 14 ARTS CRÉATIFS : UN SALON MAJEUR
 PLAISIRS GOURMANDS À LA SALLE DES FÊTES
 15 100% PLAISIR : DES DIMANCHES FESTIFS ET GOURMANDS
 L'UCEAI+ FÊTE NOËL
 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
 COFFRE À JOUETS
 16 CENTENAIRE 14-18
 18 **SPORT À NEULLY-PLAISANCE**
 18 DES MÉDAILLES POUR LE NPS
 PENTATHLON MODERNE
 DE BEAUX SUCCÈS POUR «L'ESPRIT BADMINTON NEULLY-PLAISANCE»
 19 L'ÉQUIPE U10 DE NPS SECTION FOOTBALL SUR TOUTS LES FRONTS !
 L'ENTENTE JUDO 93 S'ENTRAÎNE EN DORDOGNE
 LE ROLLER LOISIR PLAISANCE FÊTE HALLOWEEN
 20 **SORTIR À NEULLY-PLAISANCE**
 20 TPS : MOONZ ARNETT EN CONCERT À NEULLY-PLAISANCE
 H QUALITY - LA 7^{ÈME} ÉDITION
 21 DES NOCÉENS AU GRAND CŒUR : NEULLY-PLAISANCE MOBILISÉE POUR LE TÉLÉTHON
 REMISE DES PRIX DE LA JOURNÉE LITTÉRAIRE
 SUCCÈS DU LOTO DE L'ENTENTE CYCLISTE
 22 EXPOSITION «DEUX MONDES»
 NEULLY-PLAISANCE VOUS INVITE À VOYAGER DANS LE TEMPS
 23 SALON TOUTES COLLECTIONS, LE RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS
 8^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES CRÉATEURS
 24 **VIE MUNICIPALE**
 24 REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL
 PORTRAIT D'UNE BÉNÉVOLE
 25 EMPLOI : UN PARTENARIAT FRUCTUEUX AVEC AUCHAN
 NEULLY-SUR-MARNE
 CONFÉRENCE : «LE CHAUFFAGE AU BOIS : TRADITION ET AVENIR»
 26 **COMMERÇANTS**
 28 **JEUX/ÉTAT CIVIL**
 29 **COURRIER DES NOCÉENS**
 30 **BLOC NOTES**
 31 **TRIBUNES POLITIQUES**

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

DÉCEMBRE

Jusqu'au samedi 8 décembre

Exposition «*Deux mondes*» - Bibliothèque municipale (Horaires d'ouverture)

Lundi 3 au 8 décembre

Téléthon : Chasse à l'intrus - Commerçants participants

Vendredi 7 décembre

Séance de légende spéciale
 Journée littéraire «*Espoir Sierra de Teruel*» - Cinéma «La Fauvette»

Samedi 8 décembre

A partir de 11h : Remise des prix de la Journée littéraire - Salle des Fêtes

Téléthon : Grande après-midi festive - Salle des Fêtes

16h : Conférence Brangé sur la Basilique de Saint-Denis - Espace Plaisance

Dimanche 9 décembre

11h : Tirage au sort Chasse à l'intrus commerçants - Place du Marché

De 14h30 à 19h30 : Salon des Créateurs - 3 rue Marcel Dassault

Mardi 11 décembre

19h30 : Conseil municipal - Salle des Mariages / Hôtel de Ville

Vendredi 14 décembre

20h30 : Concert Moonz Arnett - Espace Plaisance

Samedi 15 décembre

10h : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

A partir de 10h30 : Cérémonie commémorative 148^{ème} anniversaire Bataille du Plateau d'Avron - Cimetière municipal, Monument aux Morts

A partir de 12h : Déjeuner dansant Cercle des Bergamasques - Salle des Fêtes

16h : Conférence Pélissier : «*Le chauffage au bois : tradition et avenir*»

17h : Heure du Conte Spéciale Noël Section Jeunesse - Bibliothèque municipale

Dimanche 16 décembre

De 14h15 à 19h30 : Loto de l'Entente cycliste

Judi 20 décembre

18h30 : Audition de l'Ecole de Musique - Bibliothèque

Samedi 22 décembre

11h et 16h : Animations de Noël de l'UCEAI + / Cour de la Mairie

Dimanche 23 décembre

Matin : Animations de Noël de l'Association des commerçants des Marchés : Père Noël - Marché du Centre

Dimanche 30 décembre

13h : Association des commerçants des Marchés : Tirage au sort des gagnants de la Loterie - Marché du Centre

JANVIER 2019

Mercredi 9 janvier

16h30 : Club des 4/6 ans - Bibliothèque municipale

Samedi 12 janvier

A 10h, 10h40 et 11h15 : Bébés lecteurs 0/3 ans - Bibliothèque municipale

A 16h30 : Heure du Conte - Bibliothèque municipale

Dimanche 13 janvier

14h15 : Loto de l'entente Cycliste - Salle des Fêtes

Vendredi 18 janvier

20h : Séance de légende «*Aguirre, la colère de dieu*» - Cinéma «La Fauvette»

Samedi 19 janvier

De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture jeunes de 8 ans à 12 ans - Bibliothèque

Dimanche 20 janvier

De 8h30 à 17h : Salon Toutes Collections «*Nocéenne de Philatélie et Cartophilie*» - Salle des Fêtes



VOS 2 PROCHAINES SÉANCES CINÉ-MA DIFFÉRENCE



Samedi 1^{er} décembre à 14h retombez en enfance grâce à la comédie d'animation familiale «*Jean-Christophe et Winnie*» avec Ewan Mc Gregor, Winnie, Bourriquet et les autres !



Célébrez la nouvelle année en féerie à travers les mondes parallèles du dernier film d'animation Disney «*Casse-Noisette et les quatre royaumes*».

Rendez-vous samedi 5 janvier à 14h à «La Fauvette».

Séances en VFSTSME et AD et amplification.

Tarif unique : 3€

Plus d'informations sur :
www.mairie-neullyplaisance.com ou
 auprès du cinéma municipal (01 43 00 11 38)





«LE MAIRE, LA RELATION DE CEUX QUI N'EN ONT PAS...»

Récemment, "l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité" (AMF) a organisé son Congrès.

Cette 101^{ème} édition s'est ouverte sur le constat révélé par plusieurs études d'opinion que la moitié des Maires de France ne souhaitent pas se représenter en 2020 en raison des difficultés de tous ordres auxquelles ils se trouvent confrontés au quotidien.

Pourtant, le Maire, dans un rapport de proximité et d'écoute des administrés est celui qui tente de répondre à leurs attentes au quotidien ; celui que l'on sollicite lorsque l'on cherche un emploi, que l'on connaît des problèmes de voisinage ou que l'on subit des problèmes d'inondation...

A ce titre, il est la "relation de ceux qui n'en ont pas" !

C'est la raison pour laquelle :

- J'ai récemment saisi par courrier le chef de l'Etat pour lui demander de modifier les dispositions sur le Grand Paris afin que les communes qui le souhaitent puissent avoir le libre choix de sortir des Territoires.

En effet, vous le savez, notre ville appartient depuis plus de 2 ans au Territoire "Grand-Paris/Grand Est", dans le cadre de la Métropole du Grand Paris et cela, faut-il le rappeler, contre la volonté des Nocéens.

Ces entités... sans identité, n'ont pour seule légitimité que celle d'une technocratie qui aboutit à entraver l'action des élus de proximité et à supprimer les Services publics du quotidien.

L'existence de ces Etablissements Publics Territoriaux aboutit, en éloignant la décision, du citoyen, à faire de celui-ci un simple "élément" d'un ensemble vaste et abstrait.

Les réalités, les difficultés du quotidien sont totalement méconnues, ce qui a des conséquences très concrètes : cette nouvelle structure, c'est moins de crèches, moins de police, moins de travaux de voirie... moins de tout, pour rien en plus !

Si ce n'est des dépenses supplémentaires pour les communes qui sont tenues d'assurer leur fonctionnement.

- La baisse continue des Dotations de l'Etat plombent, d'années en années, nos finances.

De nombreuses communes ont augmenté leurs impôts pour boucler leur budget.

A Neuilly-Plaisance, parce que je n'ai pas souhaité faire le choix de la facilité : la Ville a voté en 2018, un Budget sans augmentation d'impôts pour la 12^{ème} année consécutive ainsi que le maintien des tarifs municipaux à un montant inchangé !

Et cela par la prise de mesures drastiques : traque de la moindre dépense inutile, gestion au plus près de l'effectif du personnel, mutualisation des services municipaux...

- Enfin et c'est l'objet du "Dossier du mois" consacré à l'Urbanisme, pour résister à la pression de l'Etat qui nous impose une densification massive, je mets tout en œuvre avec l'équipe municipale pour, tout en respectant, cette obligation de construire, préserver le cadre de vie et le côté "village" de Neuilly-Plaisance !

Comme je l'ai déjà dit en plusieurs occasions, si je respecte l'Etat dans sa permanence et son autorité, je combats sans relâche, avec l'équipe municipale, les décisions du Gouvernement qui apparaissent contraires aux intérêts des Nocéens !

Bien entendu, les normes législatives et réglementaires nous contraignent et l'esprit républicain qui nous anime nous oblige à les respecter.

Mais les respecter ne signifie pas se résoudre à en subir passivement leurs effets, lorsqu'ils nous apparaissent être néfastes.

Nous sommes là sur une ligne de crête entre les deux abîmes que constituent d'une part, une désobéissance irresponsable aux règles fixées et d'autre part, une soumission coupable à celles-ci, lorsqu'elles pénalisent Neuilly-Plaisance !

Pour ma part, je continuerai, avec l'équipe municipale et grâce votre soutien, à défendre l'intérêt de tous les Nocéens.

Enfin, à l'heure où 2018 se retire lentement, permettez-moi, avec l'équipe municipale, de vous souhaiter ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

L'URBANISME À NEUILLY-PLAISANCE : UNE DENSIFICATION IMPOSÉE, DES CONSTRUCTIONS MAÎTRISÉES

Neuilly-Plaisance est une ville **dynamique** et jeune dans laquelle **40%** des 21400 habitants, ont moins de 30 ans.

Concernant l'Urbanisme, il est composé de **42 %** de logements pavillonnaires et de **20 %** de logements sociaux.

L'adage « Contre mauvaise fortune, bon cœur » s'applique pleinement puisque malgré la pression de l'État qui impose une densification massive, **Christian DEMUYNCK** et **François MARTINACHE**, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement Durable, au Grand-Paris et aux Transports, tout en respectant cette obligation de construire, mettent tout en œuvre pour **préserver le cadre de vie et le côté « village »** de Neuilly-Plaisance !



L'ÉTAT IMPOSE UNE DENSIFICATION FORCENÉE !

La demande de construction est à hauteur de 70 000 logements annuels en Ile de France . Pour la Seine-Saint-Denis, département déjà fortement urbanisé, on peut même parler de surdensification aberrante !

On nous demande de construire la ville sur la ville !

Sur le plan financier, l'Etat se désengage au passage, de tout accompagnement. Plus encore, l'ex- Taxe professionnelle a été répartie entre le Territoire (CFE) et la Métropole (CVAE), ce à quoi s'ajoute la suppression progressive de la Taxe d'Habitation.

EN RÉSUMÉ :

- L'Etat nous impose de plus en plus de constructions
- La ville dispose de moins en moins de ressources
- On lui demande d'alimenter différentes couches du « mille-feuille » territorial

Les textes créant le Plan Local de l'Habitat et le Plan Local d'Urbanisme qui imposent ces constructions, doivent être respectés.

Quant à la Loi SRU prévoyant **25% de logements sociaux**, elle méconnaît les réalités locales de capacité foncière, d'accueil de populations nouvelles, de transports, de circulation, de pollution et d'utilisation d'infrastructures scolaires ou de la petite enfance, largement financées par les budgets municipaux.

Pour Neuilly-Plaisance, les obligations fixées par la loi correspondent à la construction de 110 logements annuels dont 47 sociaux !

Le Maire et l'équipe municipale font cependant preuve d'une attitude républicaine puisque les objectifs triennaux imposés sont tenus, avec un taux de **22 % de logements sociaux**.

Mais là encore, « l'Exception nocéenne » trouve toute son expression puisque contrairement à d'autres villes proches qui appliquent cette politique de construction à outrance de manière assumée, **Neuilly-Plaisance a souhaité maîtriser son urbanisme.**

LE PLU : UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT DU PARC IMMOBILIER IMPOSÉ PAR L'ÉTAT ET PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE NOCÉEN

Le PLU, document contraignant notamment quant à la densification du Centre-ville, définit **les grandes orientations d'aménagement de notre Ville à l'horizon 2030.**

Des réunions ont eu lieu en Préfecture pour s'assurer que la ville respecterait les obligations qui lui étaient prescrites.

Le PLU a également été élaboré en concertation avec les Nocéens à travers plusieurs réunions avec pour objectif majeur de **préserver le charme de Neuilly-Plaisance et son cadre de vie, notamment pavillonnaire.**



Cela a donné un **document d'urbanisme équilibré** prescrivant un développement du parc immobilier de la ville avec une **préservation des commerces de proximité, une mise en valeur du Patrimoine, et une préservation de l'Environnement.**

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE DE QUALITÉ :

A cet égard, le 8 octobre a eu lieu la **pose de la 1^{ère} pierre de cette résidence sociale** du 147 Foch, sur le site des anciens ateliers municipaux.



Le programme qui sera achevé en juillet 2020, comprendra 217 unités de qualité (déjà comptabilisées) dont **132 logements étudiants et 85 logements sociaux** (du T1 au T4) seront accessibles en décembre 2019 et jouxteront les logements étudiants pour une mixité intergénérationnelle favorisant des échanges d'expériences ou de services (baby sitting, bricolage) intéressants.

LA CARENCE, UNE VICTOIRE DE LA COHÉRENCE :

Il y a quelques mois, le Préfet de Seine-Saint-Denis, a contesté le nombre de logements suivant la répartition de ceux-ci en PLAI/PLS et a décidé de prendre un arrêté de carence par rapport aux objectifs fixés par la loi.

Celui-ci prescrivait une **majoration du prélèvement** sur les ressources fiscales de la commune avec un montant dû par la Ville de **190 700 euros**, une reprise de l'exercice du droit de préemption urbain par le Préfet ainsi qu'un transfert, au Préfet, du contingent communal de logements sociaux.

La ville a attaqué cet arrêté devant le Tribunal Administratif et a obtenu gain de cause, la juridiction constatant le respect global de la ville vis-à-vis de ses obligations et condamnant l'Etat au versement d'une amende de **2000 euros**.

En plus de satisfaire aux exigences de la Loi, cette construction correspond à une vraie demande puisque les **4 résidences étudiantes de qualité n'ont pas de places vacantes**, se trouvant également à proximité du RER A qui rend les facultés parisiennes ou l'école d'Infirmières de Neuilly-sur- Marne, facilement accessibles.



Ordonnance du Tribunal Administratif de Montreuil

LE QUARTIER DE LA RN34 N'EST PAS OUBLIE :

La RN 34 n'est pas oubliée avec une volonté d'assurer une **requalification de qualité du quartier** par la construction d'un immeuble en remplacement de bâtiments, sur un terrain d'angle rue du canal / Bid Gallieni.

Il s'agira de **69 logements** de standing dont 21 sociaux correspondant à l'obligation d'un quota de 30 %.



Pour mener à bien ce projet, **Christian DEMUYNCK** signera le 18 décembre une convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France qui assure un portage financier et préempte les terrains pour construire des logements, d'où une possibilité de freiner les promoteurs afin de lutter contre la densification des opérations classiques de construction d'immeubles en accession à la propriété.



LE SERVICE DES AIDES À DOMICILE



Le service des aides à domicile est un service municipal dont on parle peu mais dont l'action essentielle est inversement proportionnelle à la notoriété.

“Il n'est pas question de faire peser les restrictions budgétaires qui nous sont imposées sur les personnes en situation de fragilité”. A l'inverse de nombre d'autres édiles ayant adopté une approche purement comptable, **Christian DEMUYNCK** et **Corinne DOMINGUEZ** Maire-Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap ont fait le choix de ne pas externaliser la prestation d'aide à domicile et de maintenir un service municipal dédié à cette fonction. Rattaché au Centre Communal d'Action Sociale, ce service compte 16 agents sociaux qui interviennent

au domicile des bénéficiaires du lundi au vendredi de 8h à 17h. Ces bénéficiaires sont pour une large partie les personnes âgées, isolées et malades à partir de 60 ans mais également les personnes momentanément handicapées. Le personnel, exclusivement féminin est soit diplômé du DEAVS (Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale) soit titulaire d'une expérience professionnelle significative. De par sa fonction, il est tenu d'observer un strict secret professionnel. L'aide à domicile est chargée d'accomplir (en coordination avec les autres travailleurs médico-sociaux) des tâches ménagères :

petites courses (sans utilisation de véhicules), entretien du logement, aide à la préparation et à la prise des repas, vaisselle, petite lessive, repassage et travaux de couture simples. Elle peut aussi aider les personnes âgées dans leur toilette mais n'étant ni infirmière ni aide-soignante, elle ne peut ni effectuer de soins ni administrer de médicaments. Sur le plan pratique, la prise en charge s'effectue à la demande de la personne âgée ou de sa famille. Le montant des interventions à domicile est facturé selon le tarif national défini par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse ou par le Conseil Départemental.

Selon les situations, des aides sont possibles notamment par le biais de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) versée par le Département. Les services du CCAS sont à la disposition des demandeurs pour les aider à remplir ce dossier. Les prestations ne peuvent ensuite débiter qu'après notification de la décision d'octroi de l'APA par le Conseil Départemental.

Contact : service des aides à domicile : 01 43 00 27 89 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h15) ou aideadomicile@mairie-neuillyplaisance.com

A PROPOS :

Outre le service des aides à domicile, le CCAS comprend également :

- un service de soins infirmiers à domicile qui fonctionne 7j/7
- un service de portage des repas à domicile 5 jours sur 7 (7j/7 pour les personnes les plus dépendantes) au tarif de 3,60 € le repas (+ 1 € de frais de portage partiellement pris en charge par l'APA)
- un service de téléassistance assuré par une société privée (tarif en fonction des revenus).

Ces deux derniers services peuvent être activés sous 48h.

Renseignements au 01 43 00 96 16.

PORTRAIT : PATRICIA DEMARD

Patricia DEMARD exerce au service des Aides à Domicile depuis 2008. Auparavant elle a assuré les mêmes fonctions pendant 6 ans dans une structure associative.

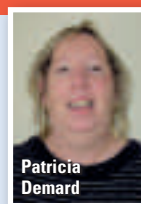
Comment s'organise votre travail ?

Nous avons nos bénéficiaires attirés. Nous en visitons 5 à 6 par jour auprès de qui nous restons entre 1h et 2h en fonction de leur état de dépendance. La fréquence des visites dépend de l'état de santé des personnes. Nous passons voir certains tous les jours. Ce n'est pas un métier facile mais c'est un métier passionnant. Il faut aimer les gens pour le faire. Nous avons la chance d'être soutenues par notre hiérarchie ce qui n'était pas le cas chez mon précédent employeur. Nous suivons également régulièrement des formations avec

des médecins et faisons partie d'un groupe de paroles d'aides à domicile au niveau départemental.

En quoi consiste votre fonction au quotidien ?

Outre les tâches ménagères, les petites courses et si nécessaire la cuisine, notre fonction est de prodiguer un accompagnement moral. Pour cela, nous prenons le temps d'écouter les personnes âgées. Certains bénéficiaires sont totalement isolés : ils ne sortent pas et n'ont que nous comme visite dans la journée. Nous les stimulons également par le jeu.



Patricia Demard

En période de canicule nous renforçons notre suivi et appelons tous les jours les personnes chez qui nous ne pouvons pas nous rendre. Avez-vous des liens avec les familles et les professionnels de santé ?

Bien entendu, nous gardons un lien permanent avec les familles à qui nous signalons tout problème rencontré. Nous faisons également remonter toute anomalie à notre hiérarchie et à nos collègues du service des soins infirmiers si elles suivent la personne. Quand ce n'est pas le cas, nous contactons si nécessaire les infirmières libérales que nous croisons d'ailleurs souvent chez les personnes âgées.

▲▲▲ **425 000 €**
▲▲▲ de budget dédié au service des aides à domicile

▲▲▲ **4,60 €**
▲▲▲ coût d'un repas livré en portage à domicile

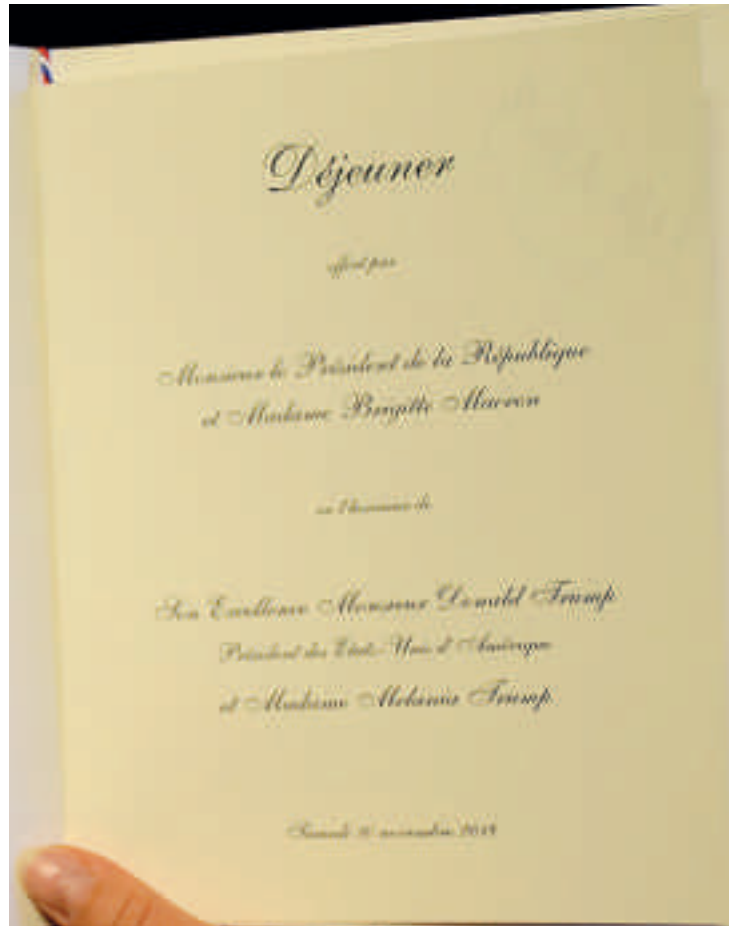
«La Belle de Neuilly-Plaisance» à l'honneur

L'aventure de “la Belle de Neuilly-Plaisance” ne cesse de prendre de l'ampleur !

Après avoir franchi les grilles de l'Elysée le 20 septembre, notre “patate” a été servie “façon paille” par le Chef **Guillaume GOMEZ**, à l'occasion du repas entre les couples présidentiels français et américain, pour la venue de **Donald TRUMP** et de son épouse à la commémoration des cérémonies du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

Les artisans de cette magnifique réalisation : le “Club des Petits Planteurs”, les membres du “Potager à partager” et les plus de 250 Nocéens qui se sont impliqués dans chacune des étapes de ce projet peuvent être fiers !

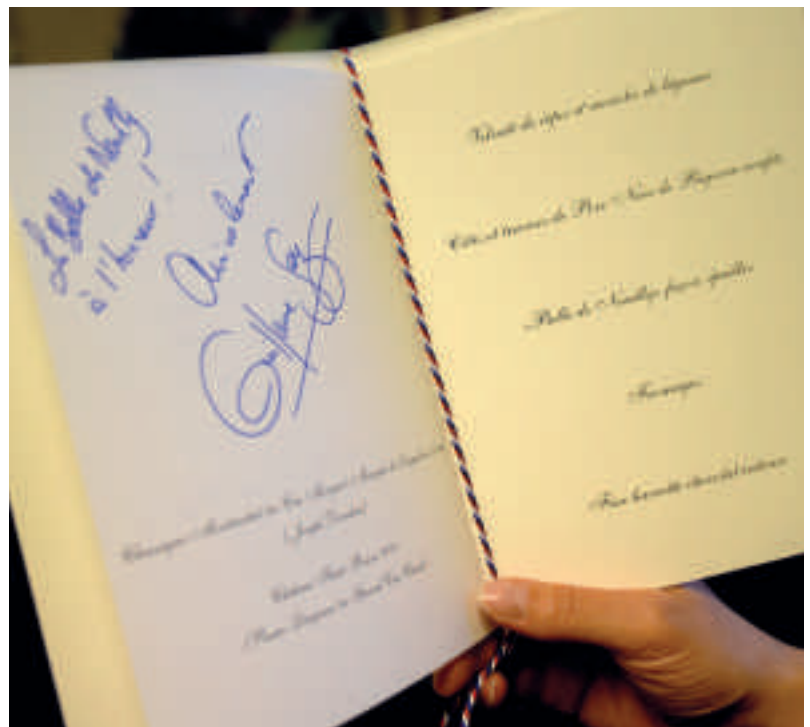
Grâce à eux, l'“Exception nocéenne” aura pris une dimension internationale !



Menu servi lors de la venue à Paris du Président **Donald TRUMP**.



Dédicace du menu par le Chef **Guillaume GOMEZ**.



Guillaume GOMEZ

La réhabilitation des Renouillères, c'est pour bientôt !



Christian DEMUYNCK a ouvert cette réunion en rappelant l'importance de cette opération ainsi que l'opportunité qu'elle représente pour l'insertion des jeunes Nocéens en quête d'emploi. A sa droite **Michèle CHOLET**, Conseillère Départementale (*assise*).

Salle comble pour la réunion de lancement des travaux de la réhabilitation des Renouillères, présentée par les équipes du bailleur **BATIGERE EN ILE-DE-FRANCE**. Tenue le 12 novembre dernier en salle des mariages à l'initiative de l'équipe municipale, cette rencontre entre le principal bailleur de la résidence et ses locataires visait plusieurs objectifs :

- Présenter les entreprises retenues et le référent réhabilitation qui fera le lien entre celles-ci et les locataires ;
- Expliquer le déroulement des travaux, leur planning ainsi que les bons gestes et les précautions à prendre durant toute la durée du chantier.

En ouverture de cette réunion, **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOLET**, Conseillère Départementale, de **François MARTINACHE**, Maire-Adjoint, et de **Maria DIAS** et **Mehrez ASSAS**, Conseillers Municipaux délégués a rappelé l'importance pour Neuilly-Plaisance de ce projet d'envergure qui améliorera le confort des habitants, sécurisera le quartier et permettra aux résidents de réaliser

des économies d'énergie grâce aux différents aménagements prévus. Pour rappel, la Mairie a obtenu que le bailleur **BATIGERE EN ILE-DE-FRANCE** investisse plus de 22 millions d'euros dans cette opération, soit environ 39.000 € par appartement !

Monsieur le Maire a notamment insisté sur son intention de veiller à ce que cette réhabilitation soit menée dans l'intérêt de tous et réponde parfaitement aux besoins et attentes des Nocéens. D'ores-et-déjà, et conformément aux souhaits de la Municipalité et des résidents, **M. VIEL**, Directeur Immobilier chez **BATIGERE**, a annoncé lors de cette réunion la réduction du prix du tarif des parkings, les passant de 25 € à 20 €.

L'installation des entreprises sur le quartier et l'état des lieux dans les différents appartements débiteront fin novembre afin que les travaux puissent démarrer dans le courant du mois de janvier 2019.

Une réunion avec le second bailleur de la résidence, France Habitation, est également prévue prochainement.



Plus d'une centaine de Nocéens avaient répondu présents à ce rendez-vous important.



Un guide de la réhabilitation a été distribué à l'ensemble des personnes présentes pour les informer au mieux.

Cérémonie républicaine de remise de diplômes aux anciens collégiens de 3^{ème}

Le 18 octobre a eu lieu, à la Salle des Fêtes, la remise des Diplômes aux élèves du Collège Jean-Moulin, en présence de **Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège, **Michèle CHOULET**, Conseillère départementale, **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse.

Devant les professeurs et les parents présents, les anciens élèves de 3^{ème} ont reçu le Diplôme National du Brevet mais également des Certificats de Formation Générale ainsi que, pour certains, une Certification Allemand. La cérémonie fut agrémentée d'instantanés musicaux dont la "Marseillaise" et l'"Hymne à la Joie".



Félicitations aux jeunes récipiendaires !

De gauche à droite : **Michèle CHOULET**, Conseillère départementale ; **Martine MOHEN DELAPORTE** Maire adjointe Déléguée à la Jeunesse ; **André PELISSIER** Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires et **Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège Jean-Moulin.



Le Cross de District UNSS organisé au plateau d'Avron !

Chaque année scolaire, un Cross de District UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), réunissant 17 établissements dont le Collège Jean-Moulin, est organisé par **Mme RIVIEREZ** et **M. JAUBERT**, deux professeurs d'EPS de cet établissement et coordonnateurs de l'évènement.

Cette année, l'épreuve était organisée à Neuilly-Plaisance au parc des coteaux d'Avron, mercredi 17 octobre, lieu déjà choisi pour l'organisation du Cross du Collège du 9 octobre. Cette manifestation sportive a rassemblé 650 élèves répartis en 4 courses Garçons-Filles dans les catégories benjamins, minimes et cadets.

Christian DEMUYNCK, accompagné d'**André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires a procédé à la remise des Prix aux vainqueurs, après avoir donné le départ de l'une des courses.

Les élèves du Collège Jean-Moulin ont obtenu de beaux résultats. Signalons la victoire, en Minimes Filles d'**Hawa FALL** et les magnifiques deuxièmes places de **Maxime NANGUY** en Benjamins garçons et d'**Igor CHABANA** (1^{er} Minime) dans la course Minimes / Cadets garçons.

A mentionner enfin, la deuxième place en tant qu'établissement, du **Collège Jean Moulin !**



Christian DEMUYNCK donnant le départ de l'une des courses. A gauche, Serge VALLÉE, Maire-Adjoint.

Des vacances de la Toussaint mémorables à la MCJ

Sous l'impulsion de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-Adjointe déléguée à la Jeunesse, un grand nombre d'activités ont été proposées aux enfants de la MCJ durant les vacances de la Toussaint.

Le jeudi 25 octobre, 30 familles ont été invitées à rencontrer l'équipe pédagogique de la MCJ autour d'une dégustation de soupe à la citrouille à l'occasion de la Fête d'Halloween.

Elles ont également pu assister à une lecture de conte "Princesse aubergine".

Cette animation avait pour objectif de :

- développer une communication de qualité entre les parents et les acteurs éducatifs de la MCJ
- partager des temps de vie parent/enfant notamment autour du conte, afin d'inciter les parents à poursuivre ce type d'activité avec la lecture d'histoires.
- faire partager les expériences familiales afin de faire évoluer et diversifier les pratiques éducatives.



Puis, les enfants ont participé à un foisonnement d'activités rendant ces vacances de la Toussaint inoubliables !



Visite Pédagogique à l'exposition sur «l'avenir de la Planète» au zoo de Vincennes. Des activités sportives : de l'apprentissage à la recherche du beau geste !



Une initiation à l'équitation : une activité élégante qui rapproche l'homme et l'animal et qui exige calme et respect.



Initiation au basket : rapidité et précision ... en attendant de grandir un peu !



Initiation au badminton : apprentissage du geste précis.



Initiation au tennis dans la bonne humeur.

Mais ces vacances, ce fut aussi :



Des activités manuelles de décorations d'Halloween...



De la cueillette à l'atelier de confection et de dégustation de jus de pomme.



Un jeu de piste dans le Parc des Coteaux

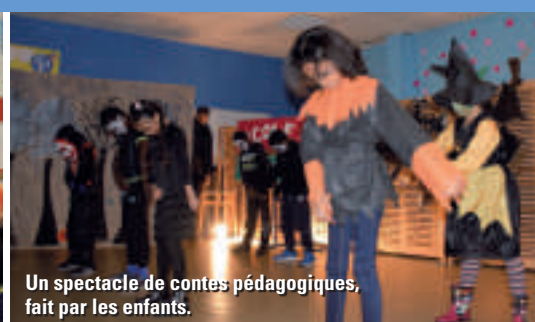
Et puis, le jour "J", le 31 octobre ce fut un spectacle de contes fait par les enfants devant une soixantaine de parents ! Un spectacle de qualité avec une préparation et une mise en scène soignées et encadré par une équipe pédagogique dynamique, avec un aspect éducatif de familiarisation à la lecture, d'expression orale et de mémorisation.



Une équipe d'Halloween effrayante mais dynamique.



Prêts pour le spectacle !



Un spectacle de contes pédagogiques, fait par les enfants.

BOUCHONS D'AMOUR :

Le fabuleux succès du 5^{ème} concours des bouchons dans les écoles

Nous avons le plaisir de vous faire part du classement intermédiaire des écoles de Neuilly-Plaisance pour le 5^{ème} concours des Bouchons d'Amour !

1. Maternelle Paul Letombe 65 kg / 108 élèves - soit 0,60 kg par enfant
2. Elémentaire E Herriot 142 kg / 250 élèves - soit 0,57 kg par enfant
3. Elémentaire Centre 182 kg / 325 élèves - soit 0,56 kg par enfant
4. Maternelle Foch 90 kg / 189 élèves - soit 0,48 kg par enfant
5. Maternelle Paul Doumer 67 kg / 162 élèves - soit 0,41 kg par enfant
6. Maternelle V Hugo 53 kg / 162 élèves - soit 0,33 kg par enfant
7. Elémentaire Cahouettes 56 kg / 225 élèves - soit 0,25 kg par enfant
8. Maternelle Bel Air 25 kg / 108 élèves - soit 0,23 kg par enfant
9. Elémentaire Bel Air 36 kg / 175 élèves - soit 0,21 kg par enfant
10. Elémentaire Joffre 41 kg / 225 élèves - soit 0,18 kg par enfant
11. Elémentaire V Hugo 44 kg / 250 élèves - soit 0,18 kg par enfant
12. Maternelle Léon Frapié 17 kg / 135 élèves soit 0,13 kg par enfant

En ajoutant les quantités des conteurs-dauphin de la Mairie et de la Piscine municipale, la ville de Neuilly-Plaisance et les Nocéens peuvent être fiers d'annoncer un total de

999 Kilos de bouchons collectés depuis le 3 septembre !

Bravo à tous pour ces brillants résultats nettement supérieurs à ceux réalisés l'an dernier à la même période.

Rappelons qu'au-delà de permettre à une école de remporter le concours, la collecte de Bouchons d'Amour sert à financer l'achat de matériel et d'équipement à destination de personnes atteintes de handicaps.



Recherche de bénévoles pour le potager MCJ

En relation avec la politique agricole initiée par Christian DEMUYNCK, la MCJ réalise, depuis plusieurs années, un projet jardinage dans le cadre de ses actions pédagogiques et éducatives.

Aujourd'hui, celui-ci a pris une nouvelle dimension, de nombreuses personnes extérieures y ayant participé à titre bénévole de différentes manières : entretien général, arrosage, don de plantes, récoltes...

Cette participation a ainsi contribué à renforcer le lien social et le "vivre ensemble".

Pour le projet 2018/2019, la Maison de la Culture et de la Jeunesse recherche de nouveau des bénévoles pour venir partager les joies du jardinage avec les enfants.

Infos et inscriptions :
www.mairie-neuillyplaisance.com
 ou MCJ, rue des Renouillères.



Opération «Nettoyons la nature» des élèves des Cahouettes

Les élèves de l'école élémentaire des Cahouettes ont démontré que, malgré leur jeune âge, ils étaient des acteurs à part entière de la Citoyenneté !

En effet, les 24 et 28 septembre pour des classes de Ce1, Ce2 et Cm1, Cm2 et les 1^{er}, 11 et 15 octobre pour des classes de Cp, Ce1, Ce2 et Cm1 ; 215 enfants de 9 classes ont procédé à une opération de nettoyage de la nature.

A cette occasion, ils sont parvenus à récolter un total de 200 kg de déchets divers : mégots, bouteilles en plastique, canettes, papiers...

Les endroits nettoyés : à proximité de l'école vers le gymnase Saluden et le Parc Kennedy pour les plus jeunes ainsi que sur la Voie Lamarque jusqu'aux Bords de Marne d'une part et jusqu'au Plateau, d'autre part, pour les Cm1 et Cm2.

Cette 1^{ère} opération d'éveil à la Citoyenneté sera renouvelée, les enfants étant ravis de cette première expérience.

"Je remercie la Mairie pour son aide (fourniture de gants et de sacs-poubelle). Cette opération a été menée dans un parfait partenariat entre la ville et l'Education nationale" explique Laurence HOARAU, Directrice de l'école et initiatrice du projet.



Les jeunes acteurs de l'opération «Nettoyons la nature».

Arts Créatifs : un salon majeur

Pour la 18^{ème} édition de ce salon qui s'est tenue les 17 et 18 novembre, les visiteurs ont pu faire leur marché de Noël avant l'heure avec un large choix de produits artisanaux garantis 100% made in France.

Il y en avait pour tous les goûts avec à la clef, l'assurance d'un cadeau original.

Félicitations aux 32 exposants pour la qualité et la diversité des créations proposées à la vente.

Merci aux bénévoles du Lions Club Neuilly Dhuy pour leur investissement dans l'organisation de ce salon dont les bénéfices seront intégralement reversés par le Lions Club à l'AFM Téléthon.



Discours d'inauguration du salon par Christian DEMUYNCK.

Au fond, de gauche à droite, Pierre GAUVERIT Président du Lions Club Neuilly Dhuy ; **Katia PONCHARD** Conseillère municipale déléguée au handicap ; **Serge VALLÉE** Maire-Adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation ; **Anne HAGUENAUER**, coordinatrice du Téléthon de Seine-Saint-Denis ; **Nathalie BACHELET**, responsable et animatrice de secteur de la 3^{ème} circonscription du Téléthon ; **Marie PONZIO** correspondante du Téléthon pour Neuilly-Plaisance.



Prunes, abricots, coings,... : de succulentes confitures artisanales pour régaler toute la famille.

Plaisirs gourmands au Salon des Terroirs

Bons vins et bonne chère s'étaient donné rendez-vous samedi 24 et dimanche 25 novembre à la salle des fêtes.

Produits de nos régions ou d'ailleurs, les gourmets n'ont eu que l'embarras du choix pour trouver de quoi sublimer les tables des fêtes ou plus simplement pour rechercher un cadeau parmi les produits artisanaux proposés par les 26 exposants réunis par **Charles CADET**, Conseiller Municipal délégué à l'Artisanat.

Avec ce salon et celui des Arts créatifs, les Nocéens ne pourront invoquer une panne d'idées pour les étrennes !

Les visiteurs ont également été nombreux à profiter du restaurant des Terroirs et de ses délicieuses spécialités régionales particulièrement bienvenues en ce temps de frimas.

C'est décidé, les 100% Plaisir auront lieu tous les dimanches !



Les mots d'ordre sont bonne humeur, gourmandises, qualité et sérénité !

Parce qu'il n'y a pas mieux pour profiter de sa ville et de ses commerces que de pouvoir le faire en toute sérénité, la municipalité a décidé, sous l'impulsion de **Rahima MAZDOUR**, Maire-Adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat, de proposer aux Nocéens tous les dimanches matin pendant le Marché au Centre-ville, les services du **100% Plaisir !**

Ainsi vous retrouverez **chaque dimanche**, en plus du **Service Voiturier**, l'**Espace Kids**, pour vos enfants âgés de 3 à 12 ans. Ce service gratuit vous permettra de confier vos enfants le temps de faire vos achats. Des agents qualifiés les accueilleront de 10h à 12h30 en leur proposant des activités variées.

De plus, en fonction des conditions météorologiques cette fois, vous pourrez également profiter des Espaces de Jeux qui seront installés en extérieur et en libre service. Un moyen de partager en famille un moment de loisirs et parfois de s'initier à de nouvelles activités.

Tout est prévu pour que vous puissiez venir sereinement faire vos achats auprès de vos commerçants !

Informations pratiques :

Les services gratuits du 100% Plaisir

- Service voiturier de 9h à 13h
- Espace Kids de 10h à 12h30
- Animations et jeux en accès libre de 10h à 12h30 (en fonction des conditions météorologiques)

Commerce nocéen

Christian DEMUYNCK a récemment rencontré Mme Danielle DUBRAC, Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis afin d'évoquer les perspectives de développement du commerce nocéen.

Coffre à jouets

Pour que tous les enfants aient un Noël !

Comme chaque année, la municipalité, en partenariat avec l'association des Restaurants du cœur de Neuilly-Plaisance, organise une collecte de jouets pour Noël !

Venez déposer vos jouets à l'accueil de la mairie avant le **vendredi 21 décembre** dans le Coffre à Jouets spécialement confectionné par des enfants du Centre Municipal de l'Enfance ! Une bonne action qui permettra à de nombreux enfants d'avoir un sourire au moment des fêtes !



Les commerçants de Neuilly-Plaisance fêtent Noël

A l'occasion des fêtes de Noël qui approchent, vos commerçants se mobilisent et vous proposent des moments chaleureux à partager en famille tout en faisant vos achats.



Les commerçants de l'association UCEAI+ vous donnent rendez-vous le **samedi 22 décembre à 11h et à 16h** dans la cour de la mairie pour 2 départs de tournées en présence du Père Noël et de quelques-uns de ses amis. Le but, aller saluer les commerçants de la Ville en échange, pour les plus sages, de friandises et de chocolats.

Un bon moyen pour le Père Noël de voir si les enfants sont prêts pour son passage du 25 ! La petite troupe, déambulera entre 13h et 14h dans le quartier de la Maltournée et entre 15h et 16h au Plateau d'Avron.

Enfin, certains commerçants, tels que Ma Cabane dans les étoiles, la Vie Bio et le Grand Bazar ont déjà fait savoir qu'ils feraient des Nocturnes les **jeudi 13 et jeudi 20 décembre jusqu'à 21h**.



Sur vos marchés, l'association des Commerçants du Marché de Neuilly-Plaisance vous a concocté plusieurs rendez-vous à l'occasion des fêtes.

En effet du **2 au 28 décembre inclus**, les commerçants organisent une loterie de Noël. Tout au long de cette période, vos commerçants vous remettront des bons de participation, charge à vous de les compléter et de les remettre dans les urnes placées le vendredi matin au Marché du Plateau et les mardis, jeudis et dimanches sur le Marché du Centre-ville.

Rendez-vous le **dimanche 30 décembre** pour le grand tirage au sort en présence d'un animateur pour tenter de remporter l'un des lots (TV, tablettes, Play Station, Week-end...).

Enfin, le **dimanche 23 décembre** le Père Noël fera son apparition sur le Marché du Centre-ville pour remettre aux enfants bonbons et chocolats !

Le p'tit + : retrouvez exceptionnellement les poissonniers du Marché les **lundis 24 et 31 décembre au matin sur le Marché du Centre ville.**

Centenaire 14-18

Neuilly-Plaisance a pris toute sa place lors de l'hommage national rendu à l'occasion du Centenaire de l'armistice de 14-18 !

Commemoration

Après l'hommage au Général DE GAULLE dont on commémorait le 48^{ème} anniversaire de la mort, la cérémonie se déroulait au Square "Le Souvenir Français".

Christian DEMUYNCK était accompagné de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale, de **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué au Protocole, de **Jean-Pierre PÉGURRI**, Chargé de Mission bénévole, d'élus municipaux, des responsables des associations locales d'anciens combattants (FNACA et UNC) et le "Souvenir Français" et d'une centaine de Nocéens.

De nombreux jeunes étaient également présents : les 28 élèves de la classe de 3^{ème} « Histoire – Mémoire et Défense » accompagnés de **M. REYNIER**, Principal, de **M^{me} DE SCHAETZEN**, initiatrice du Projet, de professeurs et d'agents du collège Jean-Moulin. Mais également une quarantaine de jeunes de la Maison de la Culture et de la Jeunesse et leurs encadrants.



Les collégiens de la classe de 3^{ème} "Histoire, Mémoire et Défense"



Jeunes de la Classe Défense lisant un message de l'UEAC.



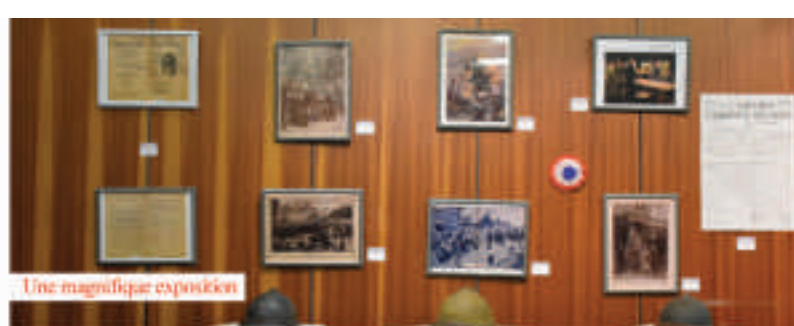
Une quarantaine de jeunes de la MCL étaient une fois encore présents.



Le Maire durant son allocution

Exposition

À l'initiative du **Conseil des Aînés**, une exposition sur la Grande Guerre a été proposée aux Nocéens du 6 novembre au 17 novembre 2018 à l'Espace Plaisance de la bibliothèque. Y étaient présentés des documents et de nombreux objets personnels, un documentaire sur le travail durant le conflit ainsi qu'un quiz sur la période.



Une magnifique exposition



Tenue militaire



Malle d'opérations



Documents d'époque

Projections

Parallèlement, le cinéma municipal « la Fauvette » a proposé une **programmation spéciale 14/18**, sur la période de l'exposition.

Les films notamment proposés : La chambre des officiers, Au revoir Là-Haut, Charlot soldat, Les sentiers de la Gloire... ainsi qu'une sélection de courts métrages.



Voyage de Mémoire

L'Union Nationale des Combattants organisait, le samedi 20 octobre, un voyage sur les lieux de la bataille de la Somme (1916) l'une des plus importantes de la Première Guerre Mondiale.

Au programme : le musée de la Somme 1916 à Albert, qui retrace la vie des soldats dans les tranchées, un son et lumière sur une nuit dans une tranchée sous les bombardements d'artillerie ...



Trou de mine de la Boisselle



Musée de la Somme



Musée de la Somme



Le groupe de la Somme

Repas des anciens combattants

Un repas était organisé à la Salle des Fêtes à l'issue des cérémonies officielles **commémorant le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918** et au cours duquel 160 convives ont pu assister au spectacle sur le thème de « la Croisière », puis s'adonner aux plaisirs de la danse.



Le repas de Centenaire



Le spectacle

Remerciements aux Membres du Conseil des Aînés : Madame Evelyne BONGARD, Maire-adjoint déléguée aux Affaires Générales, au Foyer de l'Amitié - l'Escapade, au Conseil des Aînés et à la Conciliation, Madame Valérie FUENTES, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Générales, Bernard BONNIN, Ghislaine CABARET, Marie-Eve CHARPENTIER, Xavier CHEVALIER, Solange CRIBIER, Daniel LEBOURGNE, Denise LE PETITCORPS, Florina LEGRENZI, Sylvie LEMOINE, Jacqueline OGIER, Jean-Pierre ROSSI, Eliane TESTE.

Remerciements aux personnes qui ont prêté des objets, des ouvrages sur le sujet : Jean-Baptiste BESSON, Madame Evelyne BONGARD, Les familles CAILLET et LUTROT-ROQUES, Monsieur François CASES, Madame Marie-Eve CHARPENTIER, Monsieur Xavier CHEVALIER, Messieurs Denis et Christian GRAVELLEFNE, La famille LABARRE, Madame Florina LEGRENZI, Madame Marie-José OMNES, Monsieur Guillaume REITH.

Des médailles pour NPS Pentathlon moderne

Dimanche 18 novembre, NPS Pentathlon Moderne organisait sa compétition de Laser run au stade municipal avec la participation de huit clubs de niveau national.

Le club nocéen y a obtenu d'excellents résultats. Ainsi, dans la catégorie pupille, **Vladislava MORCOV** a terminé première.

Chez les juniors, le podium fut exclusivement nocéen, **Dany BOUSSADA**, **Erwan ROLLAND** et **Jérémy JOFFRIN** remportant respectivement les 1^{ère} ; 2^{ème} et 3^{ème} places.

Chez les seniors, **Mohamed Kamis MTIR** a remporté la médaille d'or.

Enfin, chez les masters (40 ans et plus), **Fayçal DJEMILI** et **Oleg MORCOV** sont arrivés 1^{er} et 3^{ème}.

De magnifiques performances pour les athlètes du NPS Pentathlon Moderne !



Erwan ROLLAND, Dany BOUSSADA, Jérémy JOFFRIN, un podium NPS Pentathlon Moderne pour la catégorie junior.



Denis DELMAS

Nicolas ANTONIO

De beaux succès pour «L'Esprit Badminton NP»

Le club nocéen a enregistré de très belles performances de ses jeunes badistes à l'occasion du TNT (Tournoi du Neuf Trois) qui réunit les meilleurs joueurs du département.

En effet, le 7 octobre à Aulnay-sous-Bois, lors de la 1^{ère} phase de cette compétition qui en compte 5 :

- **Denis DELMAS** a remporté la médaille d'argent, catégorie "Cadets A"
- **Nicolas ANTONIO** a remporté le bronze, catégorie "Cadets B"



Les U10 avec Bixente LIZARAZU (au centre), Gérard FAELLI dirigeant (à g.) et Kévin FAELLI, Educateur.

L'équipe U10 de NPS Section Football sur tous les fronts !

L'équipe U10 (nés en 2009) constitue un effectif de 12 joueurs entraînés par **Kévin FAELLI**, leur éducateur.

Lors de la saison 2018-2019, en plus des matchs amicaux contre des équipes équivalentes de la banlieue parisienne, l'équipe affronte mensuellement une équipe U10 d'un club professionnel ! Ainsi en Ligue 2, les clubs de Lens, du Red Star ou d'Auxerre et en Ligue 1 : Caen et le PSG.

Les U10 participeront également au tour préliminaire des grands Tournois européens : l'International Futsal-Cup, la Brussels Cup et l'Europoussins.

Par ailleurs, la génération 2009 de NPS Football a eu l'honneur d'assister à l'émission dominicale de TF1 "Télé-foot", le 16 septembre.

A cette occasion, ils ont pu rencontrer **Bixente LIZARAZU**, Champion du Monde en 1998.

Puis les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu visiter le Stade de France le 7 octobre.

Enfin, au cours d'un match contre l'US Quevilly-Rouen, l'équipe a côtoyé l'Equipe de France Espoirs (- 21 ans), qualifiée pour l'Euro 2019.

Des instants inoubliables !

"L'Entente Judo 93" s'entraîne en Dordogne

Comme l'année dernière, une délégation de "L'Entente Judo 93" (9 élèves de Neuilly-Plaisance Judo et 1 de Clichy-sous-Bois) accompagnée d'**Olivier BERNARD**, Président de NPJ et **Carine MOREL** Secrétaire du Club, est partie en stage au lycée agricole de Coulounieix-Chamiers (Dordogne) du 22 au 28 octobre.

La délégation a été accueillie par 60 judokas du comité de Dordogne et encadrée par **José LOPES**, cadre technique et les professeurs **Julien LOPES** et **Marion MOINARD**.

Ce stage a permis aux judokas de l'EJ93 de travailler avec d'autres enfants pour se perfectionner dans les techniques.

Au programme : footing, judo, préparation physique, sports collectifs et un après-midi accrobranche.

Les enfants, ravis, sont prêts à partir de nouveau l'année prochaine !

Mail : neuillyplaisancejudo@gmail.com

Site : www.npjudo.com



Le groupe avec le Président de NPJ Olivier BERNARD

Le Roller Loisir Plaisance fête Halloween

Le Roller Loisir Plaisance a organisé sa 1^{ère} soirée Halloween le 19 octobre de 20h à 22h, au Skate Park.

Celle-ci a rassemblé une vingtaine d'enfants adhérents de l'association, ainsi que leurs parents, frères et sœurs et des adultes eux aussi adhérents du club.

Cette soirée, très appréciée des participants, s'est déroulée dans une ambiance familiale et conviviale, en droite ligne avec les objectifs de l'association.

Elle a été l'occasion d'échanges entre parents, enfants, anciens et nouveaux adhérents permettant ainsi de réunir les groupes. Cette réunion festive ayant remporté un succès certain, l'expérience sera renouvelée dans un proche avenir.



La soirée Halloween du Roller Loisir Plaisance.



Moonz Arnett en concert à Neuilly-Plaisance

Vendredi 14 décembre à 20h30

Venez découvrir l'univers de **Moonz Arnett**. A travers un mélange de Folk américaine et de Blues, cet artiste nocéen vous propose des compositions personnelles. Avec sa voix, sa guitare constitue le principal décor de ses chansons.

Spécialement pour ce concert, 3 compères l'accompagneront. Touchés par sa musique, ils partageront cette scène avec lui.

Ces 4 professionnels vous emmèneront rêver le temps d'un soir dans leur monde musical peuplé de ballades aux rythmes intemporels.

Ce concert va vous surprendre en se détachant du format traditionnel des concerts Trop Plein de Sons. Venez écouter ces artistes touchants autour d'une musique subtile qui contera des histoires destinées à vous faire rêver.

Découvrez quelques-uns de ses titres sur le site Internet de la Ville.

Informations pratiques :

Vendredi 14 décembre à 20h30

Espace Plaisance

Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance

Tarif unique : 5€

Réservations sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou sur place

Attention nombre de places limité

H QUALITY - La 7^{ème} édition

Le Centre de Danses Heman vous donne rendez-vous en janvier 2019

Avis aux danseurs et passionnés de HIP HOP, cet événement est fait pour vous ! Le Centre de danses HEMAN vous propose de vivre 2 jours au rythme de cet univers.

- **Participer aux concours :**
 - Pour les concours chorégraphiques en groupe : passez les auditions avant le 16 décembre au Centre de Danses Heman. (Trois catégories sont ouvertes ; débutants, semi pros et pros).
 - Pour les battles un contre un, en popping hip hop et house dance, les sélections se feront le 27 janvier à partir de 10h.
 - Pour les battles chorégraphiques, les inscriptions sont closes.

- **Assister aux concours :** Réservez d'ores et déjà vos places (10€€ jour) sur le site <http://www.hquality.fr>, ou directement auprès du centre de Danses Heman 3 rue Marcel Dassault. **Samedi 26 janvier à 15h30 retrouvez les concours chorégraphiques et le dimanche 27 janvier à 15h30 celui des battles !**

Salle des fêtes - 11 rue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance



Des Nocéens au grand cœur : Neuilly-Plaisance mobilisée pour le Téléthon

Neuilly-Plaisance est de longue date partenaire du Téléthon. La 31^{ème} édition qui aura lieu les 7 et 8 décembre sera une nouvelle fois l'occasion de faire rimer solidarité avec festivités.

Loto, jeu pour les enfants, grande après-midi festive : les bénévoles de l'AFM coordonnés par **Marie PONZIO** n'ont pas ménagé leur énergie pour vous concocter un programme qui saura combler les attentes des petits et des grands.

Rien n'aurait été possible cependant sans le soutien de plusieurs associations nocéennes qui ont aidé à l'organisation du loto du 2 décembre ou qui interviendront lors de la grande après-midi festive du 8 décembre.

Rien n'aurait été également possible sans la générosité de commerçants de la ville qui ont donné des lots pour ce loto et qui prêteront leur concours pour le jeu "chasse à l'intrus".

La municipalité a également apporté son plein concours pour l'organisation de l'ensemble de ces manifestations.

Rappelons par ailleurs que les bénéficiaires du salon des Arts créatifs qui s'est déroulé les 17 et 18 novembre ont été intégralement reversés au Lions Club Neuilly Dhuys qui en fera don au Téléthon.

Les jeunes ont également démontré leur engagement pour les grandes causes. En effet, les musiciens du collectif Trop Plein de Sons ont souhaité que la totalité des recettes du concert TPS du samedi 23 novembre aille au Téléthon.

Ainsi que le souligne **Christian DEMUYNCK** : *"A une époque où les solidarités se délitent et où l'on dénonce de toutes parts une montée de l'égoïsme et du repli sur soi-même, je ne peux que constater avec satisfaction qu'une fois de plus Neuilly-Plaisance fait exception à la règle."*

LOTO DE L'ENTENTE CYCLISTE :



Après le succès du loto organisé le 4 novembre dernier, l'Entente Cycliste ne change pas de braquet et organise un nouveau loto dimanche 16 décembre à la salle des fêtes de 14h15 à 19h30. Ne perdez pas de temps pour vous inscrire si vous voulez gagner un (ou plusieurs) des superbes lots mis en jeu, le nombre de places est limité. Ambiance garantie.

Le Téléthon à Neuilly-Plaisance

AFM TÉLÉTHON
PARVENIR TOUS ÉGALEMENT

CONCERT TROP PLEIN DE SONS
Vendredi 23 novembre à partir de 20h30
Espace Plaisance - Bibliothèque municipale
11 rue du Général de Gaulle
Bénéficiaire : AFM - Réservation à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou par phone le jour du concert

GRAND LOTO
Dimanche 2 décembre à partir de 13h30
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Bénéficiaire : AFM - Réservation par les commerçants locaux
Réservation possible auprès de Madame DEMUYNCK - 06 40 01 55 77

JEU "CHASSE À L'INTRUS"
Du 3 au 8 décembre inclus
Trop plein de Sons le 3 décembre 11h00 - Avenue du Maréchal Foch
Présence indispensable pour la soirée TPS
Achat des cartes-jeuques CDJ sur le stand de l'AFM lors du concert au marché (avenue du Maréchal Foch) le dimanche 23 novembre
Le jeu s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans
1^{er} gagnant : 2 places à Disneyland - 2^{ème} gagnant : un jeu de société
3^{ème} gagnant : 4 places de cinéma à La Paulette

GRANDE APRÈS-MIDI FESTIVE
Samedi 8 décembre à partir de 12h00
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Paëlla géante
Nombreuses animations
Marchés, 200 sports démonstrations
Grand concours de pâtisserie
Bénéficiaire : AFM - Réservation par les commerçants locaux (23 novembre)
avant le 8 décembre et auprès des bénévoles AFM à la salle des fêtes
Plus d'infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 06 40 01 55 77

LE 8 DÉCEMBRE À 11H : UN GRAND RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE ET FESTIF

Samedi 8 décembre, une grande journée festive vous attend à la Salle des Fêtes.

- **A 11h** : l'orthographe et la langue française seront à l'honneur avec la remise des prix de la journée littéraire (concours de dictées et de nouvelles). Merci aux bénévoles du comité de lecture de la Bibliothèque Municipale et au conseil des Aînés sans qui la journée littéraire ne pourrait avoir lieu.
- **Ensuite**, débutera la grande après-midi festive et familiale organisée par l'AFM-Téléthon.

Le temps d'un après-midi, la salle des fêtes se transformera en un véritable parc de loisirs avec un festival de jeux, d'animations et de démonstrations sportives pour les petits et les grands.

Un grand concours de pâtisserie sera également organisé.

Côte gastronomie, une paëlla géante comblera les plus affamés tandis que les plus gourmands pourront profiter de stands de sucreries. Enfin, une buvette sera également présente.

Pour les informations pratiques, se reporter à l'affiche ci-dessus.

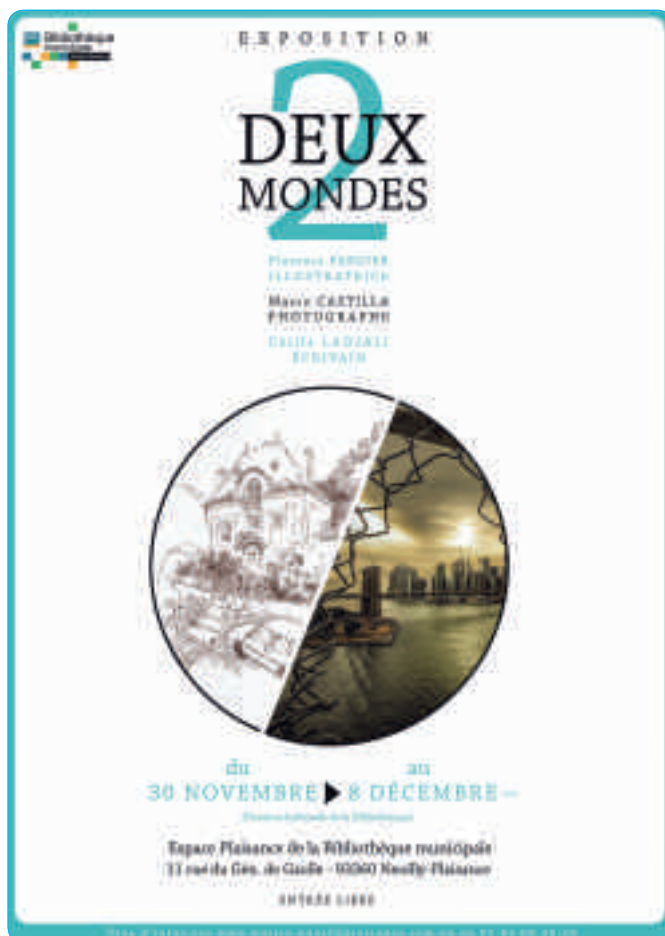
Informations pratiques :

Dimanche 16 décembre à partir de 14h15 (ouverture des portes à 13h).

Salle des fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

Réservez vos places par téléphone au 06 19 01 55 77

ou par mail : ecnp@orange.fr



Exposition «Deux mondes»

Depuis le 30 novembre et jusqu'au 8 décembre
à la Bibliothèque municipale

Les dessins de **Florence FARGIER** mettent en scène de manière onirique et fantastique les lieux emblématiques de Neuilly-Plaisance.

Le photographe **Marco CASTILLA** présente, lui, des clichés contemporains reflétant un monde disparu et la construction d'un autre...

Une invitation à un voyage en totale immersion dans un univers où réalité et fiction se confondent !

• Florence FARGIER

Auteure et illustratrice de 26 ans, vit et travaille à Neuilly-Plaisance.

Elle travaille d'abord dans le domaine du jeu vidéo puis décide de se consacrer à ses travaux de création de son propre univers onirique.

“J'aime m'évader dans mes dessins. Mes sources d'inspiration sont les endroits de mon quotidien que je prends en photos, les lieux que j'ai découverts plus jeune, des petits villages, des montagnes et leurs routes en lacets...”

Œuvres exposées

Chacune représente une maison, un lieu de Neuilly-Plaisance.

Une soixantaine d'œuvres créées pour cette exposition !

Possibilité d'achat.

• Marco CASTILLA

D'origine espagnole, d'abord réalisateur de films publicitaires, spécialiste du “model making” (fabrication d'objets pour les effets spéciaux au cinéma), il se consacre désormais à la photographie.

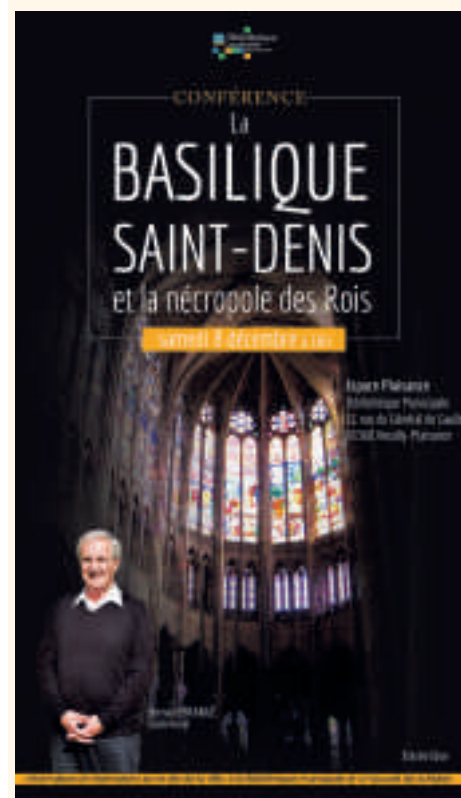
De ses voyages, Marco rapporte des images de “constructions humaines souvent inhumaines...”. Il photographie des paysages urbains souvent désertés par l'homme, ce qui donne à ses photos une dimension étrange et poétique. L'écrivaine **Cécile LADJALI** a écrit des poèmes pour les 16 photographies exposées.

Neuilly-Plaisance vous invite à voyager dans le temps

Dans le cadre de sa programmation culturelle d'exception, l'équipe municipale est fière de vous convier à la prochaine conférence de **Bernard BRANGE**, le 8 décembre.

Après avoir fait (re)découvrir à son public l'histoire de Notre-Dame de Paris ou encore celle de la Révolution Française, le conférencier et écrivain nocéen vous propose, cette fois, une superbe balade historique au cœur de la Basilique Saint-Denis et la nécropole des Rois.

Alors, si vous souhaitez découvrir et percer tous les secrets de la dernière demeure des rois et reines de France, n'hésitez pas à **vous inscrire dès maintenant auprès de la Bibliothèque municipale (01 43 00 30 30)**, à l'accueil de la Mairie ou via le **formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Ville.**



Salon toutes collections, le rendez-vous des collectionneurs !

La "Nocéenne de Philatélie" organise son 25^{ème} Salon Toutes Collections, le dimanche 20 janvier 2019 de 8h30 à 17h, à la salle des fêtes de Neuilly-Plaisance.

Ce salon vous donnera l'occasion d'enrichir ou de débiter une collection de timbres, de cartes postales, de pièces, de disques ou de jouets anciens. Il vous permettra également de partager votre passion avec les exposants et les autres visiteurs qui sont tous les bienvenus.

Venez nombreux !



Informations pratiques :

• Dimanche 20 janvier de 8h30 à 17h

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

Entrée gratuite.

Pour exposer et vendre vos collections, inscrivez-vous auprès de Mme DENOYER, Présidente : 06 72 82 92 63

8^{ème} édition du Salon des Créateurs

L'Or gan" est un salon des créateurs qui a été conçu, il y a 3 ans, par Lorna GOIAME, chorégraphe et danseuse.



"Ma passion pour l'artistique m'a amenée à concevoir un projet réunissant des personnes d'horizons culturels et sociaux différents pouvant nous enrichir de leurs talents pluriels", révèle-t-elle.

Ce salon présente donc des créateurs de prêt-à-porter, accessoires, bijoux, beauté... le tout, mis en valeur par des mannequins, stylistes, maquilleurs, coiffeurs et photographes de mode.

Au total, l'Or gan accueillera à Neuilly-Plaisance plus d'une quinzaine d'exposants sur le thème des fêtes de fin d'année et le traiteur "l'Eden" proposera "ses délices" hivernaux. Le tout dans une ambiance chaleureuse qui comblera le public.

Informations pratiques :

8^{ème} édition du Salon des Créateurs :

dimanche 9 décembre de 14h30 à 19h30

3 rue Marcel Dassault

Entrée 2 euros, gratuit pour les - 12 ans. Venez nombreux !

Toutes les infos sur : www.lorgan.fr

Remise des médailles du travail

Samedi 10 novembre, les Nocéennes et Nocéens récipiendaires de la médaille d'honneur du travail de la promotion du 14 juillet étaient accueillis en mairie par **Christian DEMUYNCK**, en présence d'élus municipaux, de **M. BATAILLE** Président de l'Amicale des médaillés et décorés du travail de la Seine-Saint-Denis et de **Mme MEUNIER**, Secrétaire-trésorière de l'association.

Dans son allocution, le Maire a rappelé que les récipiendaires étaient des acteurs, au quotidien de notre Histoire sociale.

Une médaille et le diplôme de l'échelon concerné étaient remis à ces derniers, par le Maire et les élus présents, avant le traditionnel "pot de l'amitié".



Le Maire, entouré d'élus municipaux, lors de son discours.



Voici la liste des Nocéens décorés de la médaille du travail pour leur investissement et leur dévouement professionnels, qui étaient présents à la cérémonie :

Echelon Grand Or

(40 ans de travail et plus) :

- Madame LE LESLE Marie-France
- Monsieur PICOU Dominique
- Madame REBAI Leila
- Monsieur ROISNE Christian

Echelon Or

(35 à 40 ans de travail) :

- Monsieur BARETTE Didier
- Monsieur COLLARD Michel
- Monsieur PICOU Dominique

Echelon Vermeil

(30 à 35 ans de travail) :

- Monsieur BEN AZOUN Ramdham
- Monsieur BOUTIN Jean-Pierre
- Monsieur LETETOUR Jean-Yves
- Madame MAFOUTA Rosine
- Madame PETIT Véronique
- Monsieur PICOU Dominique
- Monsieur TISSIER Jean-Charles

Echelon Argent

(20 à 30 ans de travail) :

- Madame ALBANESE Sandrine
- Madame BRISOUX Catherine

- Monsieur CAVALIER Dominique
- Madame CHARTIER Béatrice
- Madame CHASELIN Isabelle
- Madame CLAVERIE Fabienne
- Monsieur DA CUNHA Wilfried
- Madame DENNEL Virginie
- Monsieur GARANCHER Dominique
- Madame GRIMAUD Valérie
- Madame JUDET Huguette
- Monsieur LUCAS Christophe
- Madame LY The Phuong Dung
- Madame NEGRE Laurence
- Madame PEVERE Nathalie

PORTRAIT D'UNE BÉNÉVOLE :

M^{ME} PONZIO

A l'occasion du Téléthon, portrait de Marie PONZIO, coordinatrice des animations organisées à Neuilly-Plaisance.



Au centre : Marie PONZIO

Comment en êtes-vous venue à être bénévole pour l'AFM-Téléthon ?

Je suis nocéenne depuis 10 ans et bénévole à l'AFM depuis septembre 2017. Je ne suis pas concernée à titre personnel par les maladies génétiques mais j'ai souhaité m'engager pour l'AFM afin d'aider les enfants en collectant des fonds par des animations où je peux donner de la joie, du bonheur sur le terrain. Plus largement, les recherches engagées par l'AFM sur les maladies génétiques ont des conséquences positives pour tout le monde car elles bénéficient à l'ensemble de la médecine.

Comment avez-vous préparé les animations pour ce Téléthon ?

Au mois de mars, je suis allée voir **M. le Maire** qui m'a immédiatement apporté son soutien. Grâce aux stands que j'ai tenus aux fêtes du Parc de juin et septembre, j'ai pu nouer de nombreux contacts associatifs. En effet, j'avais à cœur de créer une synergie entre les associations sportives, culturelles, les commerçants et les Nocéens autour de cette belle cause.

J'ai pu également compter sur le soutien précieux de l'UCEAI+ et de son président, **François CASES**.

Emploi : un partenariat fructueux avec Auchan Neuilly-sur-Marne !

L'hypermarché Auchan de Neuilly-sur-Marne a recruté 6 jeunes Nocéens en CDI qui ont pris leurs fonctions il y a un mois.

Il s'agit d'une initiative de la Mairie qui a pris contact avec **M. Carlos LOPES**, le Directeur de l'Etablissement.

Les emplois concernés sont ceux d'employés, de caissiers, de managers mais Auchan recherche également des jeunes en apprentissage CFA dans les métiers de bouche.

Neuf autres embauches sont prévues à court terme, voire davantage, le "turn over" étant important, ainsi que des postes offerts en CDD à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour les Nocéens intéressés, joindre le Point Accueil Jeunes (PAJ)

3 questions à Carlos LOPES, Directeur de l'hypermarché Auchan de Neuilly-sur-Marne.

1. Comment s'est organisé ce partenariat avec la Mairie ?

"Auchan Neuilly-sur-Marne s'inscrit dans une zone de vie où l'on fait ses courses, où l'on travaille, où l'on vit. Il m'apparaît donc important d'effectuer des recrutements de proximité afin de réduire la pénibilité due aux transports ce qui donne des salariés plus heureux et plus efficaces.

Ce partenariat s'inscrit donc totalement dans ce que je recherche."



Carlos LOPES

2. Qu'attendez-vous du personnel que vous recrutez ?

"J'ai toute confiance dans les salariés recrutés qui le sont après un processus de mise en situation qui nous permet d'exploiter au mieux leur profil dans leur intérêt et celui de l'Entreprise. Le but est de déceler les "pépites" qui feront les managers ou les excellents employés de demain."

3. Entendez-vous renouveler ce partenariat ?

"Absolument. Ma volonté est de le pérenniser, cultivant ainsi l'esprit "familial" du magasin. Nous avons besoin de 30 à 50 salariés chaque année, sachant également que nous prenons aussi des jeunes en formation CFA et des personnes porteuses de handicap.

Tout cela participe à la richesse de l'Entreprise."

2 questions à Gérald MAHE, jeune Nocéen recruté à l'hypermarché Auchan de Neuilly-sur-Marne

1. Comment avez-vous trouvé ce poste ?

Je me suis rendu, en octobre, au PAJ et l'animatrice Emploi-insertion-social, que je souhaite remercier, m'a mis en contact avec le service des Relations humaines d'Auchan.

Début novembre, j'étais embauché comme employé polyvalent au rayon jouets !

2. Après quelques semaines de travail, quel est votre sentiment ?

Je suis parfaitement intégré au sein d'une équipe et je travaille à 10/15 mn de chez moi à pied, ce qui est "super".

Je souhaite vraiment pouvoir rester et évoluer dans cette structure où règne une excellente ambiance !



Gérald MAHE, 21 ans

CONFÉRENCE :

«Le chauffage au bois : tradition et avenir»

André PELISSIER, 1^{er} Maire-adjoint à Neuilly-Plaisance, ancien Professeur de Technologie au Collège Jean-Moulin, a puisé dans son Ariège natale un amour immodéré de la Nature dans ce qu'elle a de plus noble : le Bois.

Le bois que l'on travaille en ébénisterie, celui avec lequel on se chauffe aussi...

Il est d'ailleurs l'auteur d'un ouvrage récent dans ce domaine : "le Bois chauffe toujours 3 fois", guide pratique, écologique et poétique sur la manière de se chauffer en ville comme à la campagne.

Quoi de plus naturel, en effet, que de se chauffer au bois ?

C'est l'énergie la plus économique et la plus écologique.

Si vous n'avez connu que le chauffage central, vous trouverez à travers cette conférence, toutes les réponses aux questions que vous vous posez ainsi qu'à celles... que vous auriez pu vous poser sur le Bois !



Informations pratiques :

Le samedi 15 décembre à 16h
à l'Espace Plaisance
de la Bibliothèque municipale
Entrée libre

LE «PARADIS» DU BIEN-ÊTRE

Pierre-Loïc MONFROY, nocéen depuis 3 ans, a récemment ouvert le “Studio Ki5” en centre-ville.

“**Ki** signifie “énergie” en japonais et 5 symbolise les 5 sens”, précise-t-il.

M. MONFROY qui fut coach sportif durant 8 ans et manager dans un club de fitness, y dispense :

- Du pilates, méthode d’entraînement évolutive de travail des muscles par la respiration qui améliore la souplesse, la concentration et diminue les douleurs.



Le studio Ki5

- Du shiatsu, thérapeutique japonaise fondée sur la médecine traditionnelle chinoise qui intervient tant sur le physique que le moral et qui vise à rééquilibrer l’énergie vitale du corps à l’aide de points de pression et d’étirements.

Les bienfaits du shiatsu, dont **M. MONFROY** est certifié par la Fédération Masunaga, sont pluriels : relaxation, amélioration du sommeil, lutte contre la dépression et les migraines...

Ce dernier intervient d’ailleurs dans une clinique des Hauts-de-Seine auprès de personnes en traitement de chimiothérapie.

“*Pilates et shiatsu sont des disciplines de prévention santé motivées par la recherche du bien-être et se pratiquent hors de tout esprit de compétition.*”, conclut-il.

Contact :

6, rue Paul Vaillant Couturier
06 80 70 64 97
Ki5@ki5.fr - www.ki5.fr

UNE «FOLIE» HARMONIEUSE !

Fin octobre, **Fatima GALLENE** a ouvert son magasin “la Folie en tête” en centre-ville.

Lorsqu’on y entre, la disposition des éléments, la déclinaison des couleurs, l’accueil, tout y est harmonieux et paisible.



«La Folie en tête»

La boutique se décline en :

- Un “concept store” dans lequel des objets de créateurs (bijoux, peintures, sculptures...) sont proposés à la vente ;
- Du neuf en prêt-à-porter mais aussi des jouets et jeux en bois pour la petite enfance ainsi que des objets pour la maison ;
- Un espace “dépôt-vente” avec des vêtements adultes et enfants et chaussures enfants à l’état neuf.

“*J’ai souhaité pouvoir regrouper des choses très différentes dans un même lieu afin de satisfaire la curiosité et les goûts les plus divers.*” révèle **Mme GALLENE**.

Jouxtant la boutique, un espace de 20 m², destiné aux ventes éphémères ou aux expositions/ventes est proposé à la location aux créateurs et aux associations.

Contact :

18 rue Paul Vaillant-Couturier
06 03 55 61 32
contact@la-folie-en-tête.fr



Les commerçants du Plateau

VOS COMMERÇANTS DU PLATEAU

Une fois par mois désormais, des commerçants “volants” non-alimentaires s’installent Place Stalingrad le vendredi matin, aux heures régulières du marché.

Le vendredi 9 novembre avait lieu la 1^{ère} édition de ce nouveau rendez-vous qui réunissait 3 commerces de “prêt-à-porter” féminin, de lingerie et de literie.

Ce dispositif, accompagné par **Sylvie SÉNÉ-TOUCHARD**, Conseillère Municipale déléguée aux Relations avec les Commerçants des Marchés et dont le nombre de participants est appelé à augmenter, répond à une demande ainsi qu’à la volonté de promouvoir et développer le commerce au Plateau d’Avron.

Prochain rendez-vous : vendredi 7 décembre.

LA «BOCCA» DÉMÉNAGE MAIS L’EXCELLENCE DEMEURE !

Le restaurant de cuisine italienne traditionnelle “la Bocca delle Delizie”, situé jusqu’alors rue du Général de Gaulle, s’est installé au 54 avenue du Maréchal Foch.



Un espace convivial

La patronne, **Katia VAILLANT**, cuisine elle-même pâtes, lasagnes, aubergines, pizzas... autant de plats délicieux et “revisités” par ses soins.

Un exemple : les lasagnes, l’une de ses spécialités, sont concoctées non à la béchamel mais avec de la ricotta.

Tout cela donne une cuisine à la fois légère, digeste et généreuse en quantité.

Mais “la Bocca”, ce n’est pas que le plaisir de la bouche et de l’estomac.

L’ambiance du lieu est un subtil mélange d’intimité feutrée, conforté par une décoration cosy et arborée et de lieu de vie, de partage dans lequel on “refait le Monde”!

Bref, un espace où quelle que soit son humeur de l’instant, on se sent bien !

“Je souhaite être un lien entre les gens et faire en sorte qu’ils puissent se parler et passer des moments ensemble, en toute convivialité”, confie Katia VAILLANT.

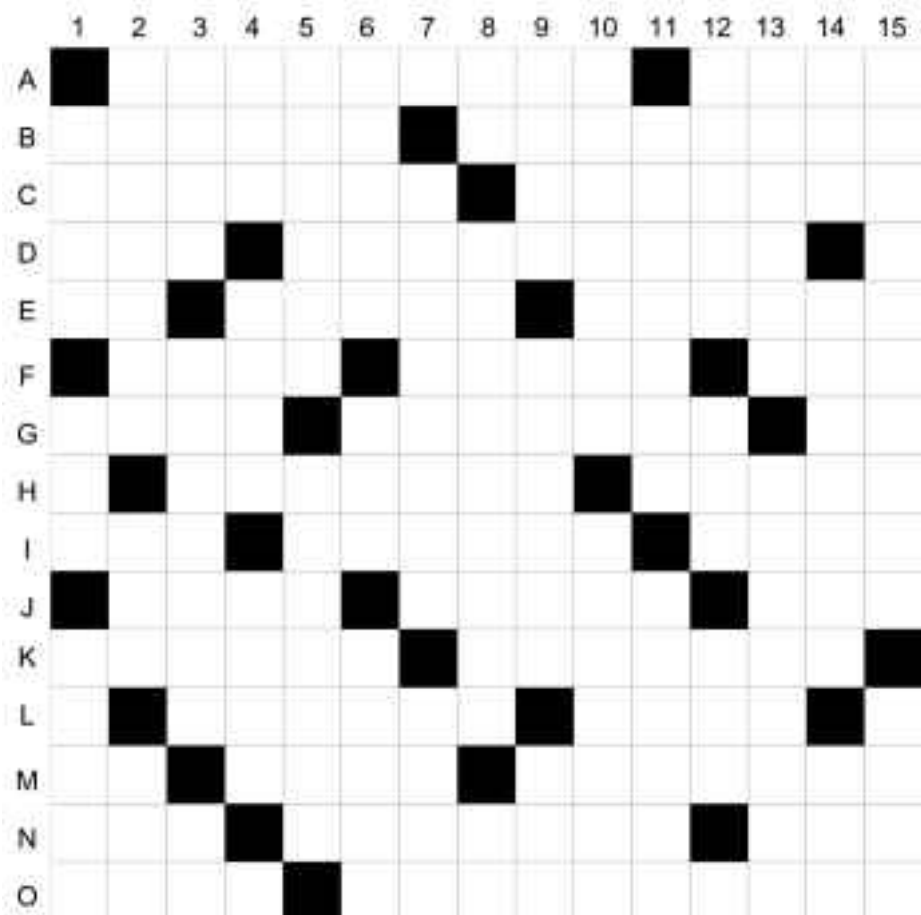
Contact :

Réservations : 06 03 39 35 14

laboccadelledelizie@gmail.com

Facebook : la bocca delle delizie

Services : midi et soir du mardi au samedi



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Courbure de navire - Cessé de couler
- B Matador - Lis rouge
- C Instrument à vent - Sans faute
- D Voix - Relatif à un diocèse
- E Mantra ? - Physicien américain, (1797-1878) - Milord
- F Relatif aux beurs - Plaque cancéreuse - Association africaine
- G Partie de pavillon - Minimiser - Numéro atomique 67
- H Bruant d'Asie - Orgie
- I Petit pain - Mollusque comestible - Abri
- J Adepte du sikhisme - Variété de canard - Photorésistance
- K Magistrat romain - Mi-bas
- L Légume - Résultat d'une division
- M Gigabyte - Dieu des Vents - Substance organique
- N Sigle de l'anglais universal time coordinated) - RDV - Espèce animale exotique
- O Fils d'Isaac - Soudainement.

Verticalement

- 1 Timbré - Chandelle - En style de fugue
- 2 Mélange d'épices - Culotté - Diplôme du premier cycle en France
- 3 Filin de retenue - Caoutchouc isolant - Conseil d'administration
- 4 Vieux grément - Conspuer - Kinésithérapie
- 5 Courtier - Voile féminin
- 6 Samouraï errant ne dépendant plus d'un daimyo - Kiwi - Arbuste ornemental
- 7 Poisson de mer - Natif
- 8 Tranche matinale - Corps dérivant de l'ammoniac - Poste de chauffeur
- 9 Grand à la naissance - Glande sexuelle - Tranche printanière
- 10 Jouer avec une crosse - Protection
- 11 Dissert - Souriante
- 12 Épuiser - Sol des régions désertiques - Code de pays : Brunei
- 13 Pense-bête - Du palais
- 14 Rocher - Condiment d'origine indienne - Poudre d'écorce
- 15 Insérer - Préfixe multiplicateur.

SUDOKU :

			8					
					6			
1					9	2		4
	6	3		8				5
	4		7					
			5		3	7		
		4		9		5		
3	9		4		1			6
		6						

Solutions du précédent numéro

4	1	5	2	9	6	7	3	8
9	6	8	3	7	5	2	4	1
7	3	2	1	8	4	9	6	5
6	4	1	7	5	2	8	9	3
5	7	9	8	6	3	1	2	4
2	8	3	4	1	9	5	7	6
8	2	7	6	4	1	3	5	9
3	5	6	9	2	8	4	1	7
1	9	4	5	3	7	6	8	2



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- Hugo LE CORRE
- Ilyas STAÏLI
- Kadiatou BAH
- Racky COULIBALY
- Florence OKORO
- Aaron SIGISCAR
- Chloé COLLOT
- Hawa DIAKHATE
- Dylan ARMAND
- Helena DAMASCENO PEREIRA
- Sadio SISSOKO

- Roqayya FADIGA
- Lana TIGANI
- Alicia BODIONG
- Moana DESRAMES PALMARO
- Tom ADATTE VANDENBROUCK
- Camille CAMPS
- Asma HALILOU
- Mayas ZEGHMICHE
- Jeson OWUSU
- Kenza DOGHRI
- Solène GAILLARD
- Racha BELHOUSSE

- Yowane YOUSOUF
- Jonathan DE OLIVEIRA
- Lucile MILLARD
- Titouan GARVANÈSE
- Lucile BOUM
- Eliam-Emmanuel KOUAME
- Pierre GUEYE
- Miléna ROLLLOT
- Hugo THIAFFEY-RENCOREL
- Malik BENAI
- Naïla DJEHICHE

• MARIAGES

- Monsieur Hervé MAUNY et Madame Lenaïc DENIS
- Monsieur Bilel MOURALI et Madame Jihane KHALIFA

• DÉCÈS

- Denise HENOS veuve FICHON, 86 ans
- Germaine PLANCHAIS veuve CRIBIER, 93 ans
- Michèle COLIN, 81 ans
- Denise GRECO épouse BOTTÉLIER, 85 ans
- Fernand BENOIST, 87 ans

- Bernard DIDELOT, 71 ans
- Serge TISSIER, 91 ans
- Jacques GEOFFROY, 88 ans
- Gérard ROY, 80 ans
- Simonne RÉTAUX veuve DELBECCO, 95 ans
- Djuju CASSAMA, 49 ans
- Michel BREM, 86 ans
- Farid MOKHTARI, 61 ans
- Oleksandr ALEKSEEV, 53 ans
- Marie BOULLION veuve LEMAIRE, 106 ans
- Jacqueline TOUZET veuve PERRAULT 91 ans
- Bruce HESTER, 54 ans



**Bonjour.
Me promenant
l'autre jour dans**

**la rue, j'ai évité de justesse la
branche d'un arbre, provenant
du jardin d'un particulier, qui
dépassait sur le trottoir.**

**Serait-il possible de faire un
rappel de la Règlementation en
vigueur sachant par ailleurs que
nous sommes entrés dans une
période au cours de laquelle la
nuit tombe de plus en plus tôt
et où la visibilité s'en trouve
amoindrie ?**

Concernant les arbres, arbustes ou haies des particuliers en limite de domaine public, les riverains doivent s'assurer que leurs branches ne nuisent pas à la commodité du passage, ne masquent pas les feux de signalisation et les panneaux indicateurs ou pire, ne menacent pas la sécurité des piétons.

La végétation ne doit pas davantage toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Dans le cas contraire, le Maire peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain contrevenant après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.

Le Maire agit ainsi dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Bonjour.

**J'ai appris
qu'il était désormais
possible de faire sa
demande de passeport
sur Internet.**

**Pourriez-vous
m'en dire davantage
et notamment si
l'opération n'est pas
trop compliquée
sachant que je suis
plutôt réfractaire à
l'informatique ?**

Effectivement, depuis avril 2017, les prises de rendez-vous pour l'établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité peuvent être effectuées en ligne par l'intermédiaire du site de la Ville.

Cette dématérialisation souhaitée par l'Etat donne la possibilité aux administrés de pré-remplir leurs demandes en ligne avant de se présenter à leur rendez-vous, pour fabrication dans un délai réduit, d'où un gain de temps appréciable.

Vous devez créer votre compte, renseigner votre demande et l'imprimer par <https://ants.gouv.fr/monespace/s.inscrire>.

Pour ce qui est de la difficulté de cette démarche en ligne, prenez votre temps et laissez-vous guider par le dispositif de l'Etat. Il n'y a pas de raison que vous n'y parveniez pas !

Pour information, des ordinateurs sont à votre disposition à la Bibliothèque municipale où une aide peut vous être apportée.

RAPPEL DU COLLÈGE



Dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une conférence sur **"le rôle de la Gendarmerie durant le premier conflit mondial"** sera donnée au collège

par **Mme Julie d'ANDURAIN**, Professeure d'université en Histoire contemporaine à l'université de Metz, et par le **Commandant HABERBUSCH**, de l'école d'officiers de Gendarmerie de Melun,

le jeudi 6 décembre à 18 heures.

Cette conférence est ouverte aux Nocéens, sur présentation d'une pièce d'identité.

L'accueil se fera à partir de 17h45. Pour des raisons d'organisation, toute personne arrivant après 18h ne pourra être admise dans l'établissement.

Collège Jean Moulin

26 rue des Cahouettes

LES RESTOS DU CŒUR



COMMUNIQUÉ

La campagne d'été s'est achevée le 25 octobre et durant celle-ci, 105 familles nocéennes ont pu être accueillies.

Toute l'équipe des «Restos du Cœur» remercie les Nocéens ayant participé à la collecte Intermarché des vendredi 12 et samedi 13 octobre.

Cette année, 1 625 tonnes de marchandises diverses ont été récupérées. Elles seront intégralement distribuées aux familles nocéennes.

Celles-ci permettent d'améliorer le quotidien des familles et de gâter les enfants en période de fêtes.

Une fois de plus, les Nocéens auront démontré leur générosité.

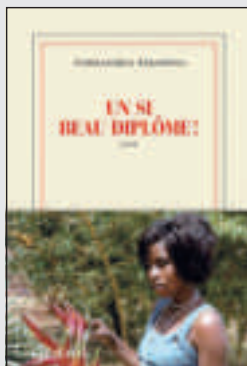
Un grand merci à toutes et à tous !

LIVRE DU MOIS

Auteur : Scholastique MUKASONGA

Editions : Gallimard

Titre : UN SI BEAU DIPLOME



Pour échapper au génocide du Rwanda en 1994, le père de l'auteur conseille à sa fille de passer un diplôme d'assistante sociale grâce auquel elle ne sera plus ni hutu, ni tutsi. Ce "beau diplôme" sera le talisman qui lui permettra de changer de statut social.

C'est également un passeport pour la vie, la seule preuve au monde que l'on existe, un véritable sauf-conduit, qui permet de préserver sa dignité, son indépendance, d'assurer la protection de ses enfants.

Dans ce récit autobiographique, Scholastique MUKASONGA nous raconte le parcours d'une jeune fille, devenue femme, qui s'obstine à obtenir un diplôme. Une écriture enjouée, remplie d'anecdotes, de traditions, de coutumes pour nous conter son histoire et à travers elle, celle de son peuple condamné à s'exiler.

APPEL A BÉNÉVOLES CROIX ROUGE

La Croix Rouge "Unité locale de Marne-Plateau" recherche des bénévoles pour mener ses actions en faveur des plus démunis à savoir :

- Distribution alimentaire
- Maraudes auprès des SDF
- Vesti-boutique
- Secours à personne (dispositifs de secours, garde SAMU, garde pompier)

Contact :

Mail : ul.rosnysousbois@croix-rouge.fr

Facebook : Croix rouge française - unité locale de Marne-Plateau.

La Boucherie Normandie
23 avenue du Maréchal Foch - 93330 Neuilly-Plaisance
Ouvert lundi 24 décembre de 8h à 20h

vous présente sa sélection festive de Noël
SUR COMMANDE UNIQUEMENT AU 01 83 02 19 04

"À prix compétitif !"

<ul style="list-style-type: none"> Cubes Filets de Corderon (parvenu sous vide) Canette de bœuf Conard de bœuf Oie Coq breton Cuisset de veau Cuisset de sanglier Cuisset de chevreuil 		<ul style="list-style-type: none"> Chapon de poulet fermier blanc IOP « gâtinais » - label rouge Chapon de poulet fermier jaune - label rouge Dinde fermière IOP « Gâtinais » - label rouge Porc de fermière « Compagne de vos fêtes » - label rouge Chapon de priéde fermier « Compagne de vos fêtes » - label rouge Chapon-poulette blanche « Auverny »
---	---	---

LES IMPÔTS ET LES TAXES NE SONT PAS LES SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS

Depuis le 17 novembre, le mouvement des gilets jaunes s'est imposé comme l'incarnation du mécontentement général de la population face à la politique fiscale menée par le gouvernement. Il s'agit d'un mouvement que nul ne peut ignorer mais que trop cherchent à récupérer, y compris des groupuscules extrémistes ultra-minoritaires qui détournent ces manifestations pour laisser libre cours à une violence aussi stupide qu'inutile.

Ces débordements ne doivent pas occulter la réalité des problèmes soulevés. Face à cette contestation populaire spontanée et en dehors de toute appartenance partisane, le gouvernement semble faire la sourde oreille en promettant toujours plus de nouvelles aides. Mais ne nous y trompons pas ! Au regard de la raré-

faction de l'argent public, ces dernières se trouveront inévitablement à un moment ou à un autre financées par... une nouvelle taxe. "Un problème = une taxe ou un impôt" est en effet la solution de facilité à laquelle trop de gouvernements ont cédé. Celui du Président Emmanuel MACRON semble ne pas vouloir déroger à cette règle...

A Neuilly-Plaisance, nous avons toujours fait le choix opposé, en décidant de ne pas tomber dans ce piège mortel de l'augmentation des prélèvements comme unique solution aux problèmes. Au contraire, depuis maintenant douze ans, et malgré le contexte financier très contraint que nous ne cessons de dénoncer, nous œuvrons pour offrir aux Nocéens les meilleurs

services de proximité sans augmenter ni leur tarification ni les taux d'imposition communaux.

Au contraire, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs impactés, nous avons fait des choix forts afin de rationaliser les dépenses municipales (fusions de services, dématérialisation des procédures, diminution du budget de fonctionnement et des subventions aux associations, révisions des contrats...). Le résultat est là : aucun service à la population n'a été supprimé et chaque euro dépensé répond à un besoin réel ainsi qu'à une attente des habitants.

Cette volonté politique inébranlable, qui nous anime au quotidien, conforte ainsi l'exception de notre ville dans le département.

Les élus du Groupe majoritaire.

AUTOLIB : MISE AU POINT

Le maire actuel a récemment fustigé la décision d'abandon d'Autolib, attribuant à tort la responsabilité à la mairie de Paris.

Rappelons les faits.

Lorsque l'équipe municipale actuelle a décidé, en 2015, d'allouer des fonds à ce projet, nous avons posé certaines questions quant à sa viabilité dans le temps. Nous souhaitons aussi que la mise en place d'Autolib s'accompagne d'autres initiatives de transports alternatifs. Le Maire ne nous a pas écoutés et sa majorité a donc décidé de rejoindre le syndicat mixte gestionnaire d'Autolib. Ceci en toute connaissance de cause.

Malheureusement, il semble que le modèle économique Autolib comportait un biais. Monsieur Bolloré


est en effet fabricant de véhicules mais aussi fabricant de batteries. Ainsi, il se vendait à lui-même ses batteries... à un coût élevé. Par ricochet, cela plombait les comptes de l'entreprise d'autopartage. Une dette que les communes partenaires devaient ensuite assumer, dont Neuilly-Plaisance.

Il était temps de mettre un terme à tout cela ! Ce qui fut fait par le syndicat mixte cet été (et non par la seule mairie de Paris).

Plutôt que de reporter la responsabilité sur d'autres, le Maire devrait plutôt nous dire quelles alternatives d'autopartage il envisage pour notre ville, quels autres moyens de transport pour le plus grand nombre et enfin ce qu'il compte faire des stations restantes ?

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

TEXTE NON PARVENU



Si vous rêvez d'une cheminée, c'est le moment de déménager

Pour les fêtes de fin d'année, Homie's vous aide à réaliser vos rêves. Si pour vous, le plus beau des cadeaux, c'est une nouvelle maison, sachez que nous en avons plein dans notre hotte. N'hésitez pas à venir sonner à notre porte : notre équipe vous réservera le plus chaleureux des accueils afin d'évoquer ensemble vos plus beaux projets d'achat ou de vente. Bonnes fêtes !

estimation offerte

agencehomies.com

forfait
honoraire
unique à
5%
TTC

moins de
100000€
forfait de
5000€ TTC
hors
parking,
box,
forfait
2500€ TTC



27 avenue Georges Clemenceau,
93360 Neuilly-Plaisance
01 82 37 00 18

HOMIE'S
agence immobilière